

MAYA

n°34 Septembre 2018

ZINE

Périodique semestriel
de Miel Maya Honing asbl

L'APICULTURE, UNE SOURCE
DE REVENUS IMPORTANTE
POUR LES PAYSANS DU SUD.



MAYA

BEEKEEPING FOR
DEVELOPMENT

SOMMAIRE :

Revenu apicole, au Nord et au Sud	p. 3
Vente sur le marché local	p. 7
Le commerce équitable	p. 11
Point de vue des producteurs	p. 14
Les apiculteurs de Huehuetenango	p. 18
A la rencontre du Chiapas	p. 20
Projets au Cameroun et en RDC	p. 23
L'abeille saharienne en Algérie	p. 24
Apiculture familiale à Parakou	p. 26
Nouvelles des activités	p. 28
Voyage en Bolivie (août 2019)	p. 29
L'arbre et l'abeille	p. 31
Journée Nord-Sud du 2/12/2018	p. 32

ÉDITORIAL

Pour beaucoup de paysans au Sud, l'apiculture est une manière intéressante de diversifier leurs revenus sans pour autant devoir investir des sommes importantes ou y consacrer des terres agricoles. Après avoir analysé les notions de coût de revient et de seuil de rentabilité, ce Mayazine se penchera sur la commercialisation au niveau local, en Bolivie, au Cameroun et au Kivu (Congo RDC) et sur les réponses apportées par le commerce équitable. Vous pourrez vous faire une idée du point de vue de producteurs d'Argentine, du Mexique et du Guatemala grâce à des interviews et visites de terrain. L'article de Nabila Kabli sur l'abeille saharienne et l'interview de Luther Sanda Ouorou, du Bénin, compléteront ce Mayazine, riche en informations du Sud ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 2 décembre, pour la deuxième édition de notre Journée Nord-Sud, sur le thème de l'arbre et l'abeille.

Benoît Olivier

PS : Un bref questionnaire, accompagné d'un quizz, est joint à ce Mayazine : renvoyez-le nous, il nous permettra d'évaluer la lecture de notre publication. Merci à vous !



Osvaldo Soruco (Adapicruz, Bolivie) lors des Premières Journées apicoles de Bolivie, mai 2018.



Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée.

Ses activités comprennent un volet «Sud» et un volet «Nord» :

- Le volet «Sud» comprend des projets de développement, situés en Bolivie, au Cameroun, au Rwanda et en République Démocratique du Congo ;
- Le volet «Nord» concerne le travail d'information et de mobilisation en Belgique, sur deux thèmes : celui du commerce équitable (via des projets pédagogiques dans des écoles primaires et la participation à la campagne «Communes du Commerce Equitable») et celui des enjeux communs à l'apiculture, dans les pays du Nord et du Sud.

Miel Maya Honing asbl est financée par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses. Les principaux subsides proviennent de la Coopération belge au développement, de la Région wallonne (via le dispositif d'aide à l'emploi APE), de l'opération 11.11.11 et de Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Miel Maya Honing asbl

Rue Sainte-Walburge 207 - B-4000 Liège (siège social)
T. 04 380 06 18
info@maya.be - www.maya.be

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).
Compte bancaire : IBAN : BE25 0689 0283 3082, BIC : GKCCBEBB

L'avantage fiscal ne dépend pas des revenus et est identique pour tous les donateurs. Il consiste en une réduction d'impôt de 45% sur le montant donné.

Colophon

Secrétaire de rédaction : Benoît Olivier.
Ont contribué à ce numéro, outre les personnes interviewées et les auteurs des articles publiés : Céline Isorez (infographie), Karen Soruco Mejia (transcription de l'interview en Bolivie) ainsi que le Carl (infographies).

Conception : www.synthese.be

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.
Auteurs : Elsa Demoulin, Louis Riandiere la Roche, A. Mohammedi, Benoît Olivier, Luther Sanda Ouorou.

Couverture :
Apiculteur à Nebaj, Guatemala.

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices(trices) ».

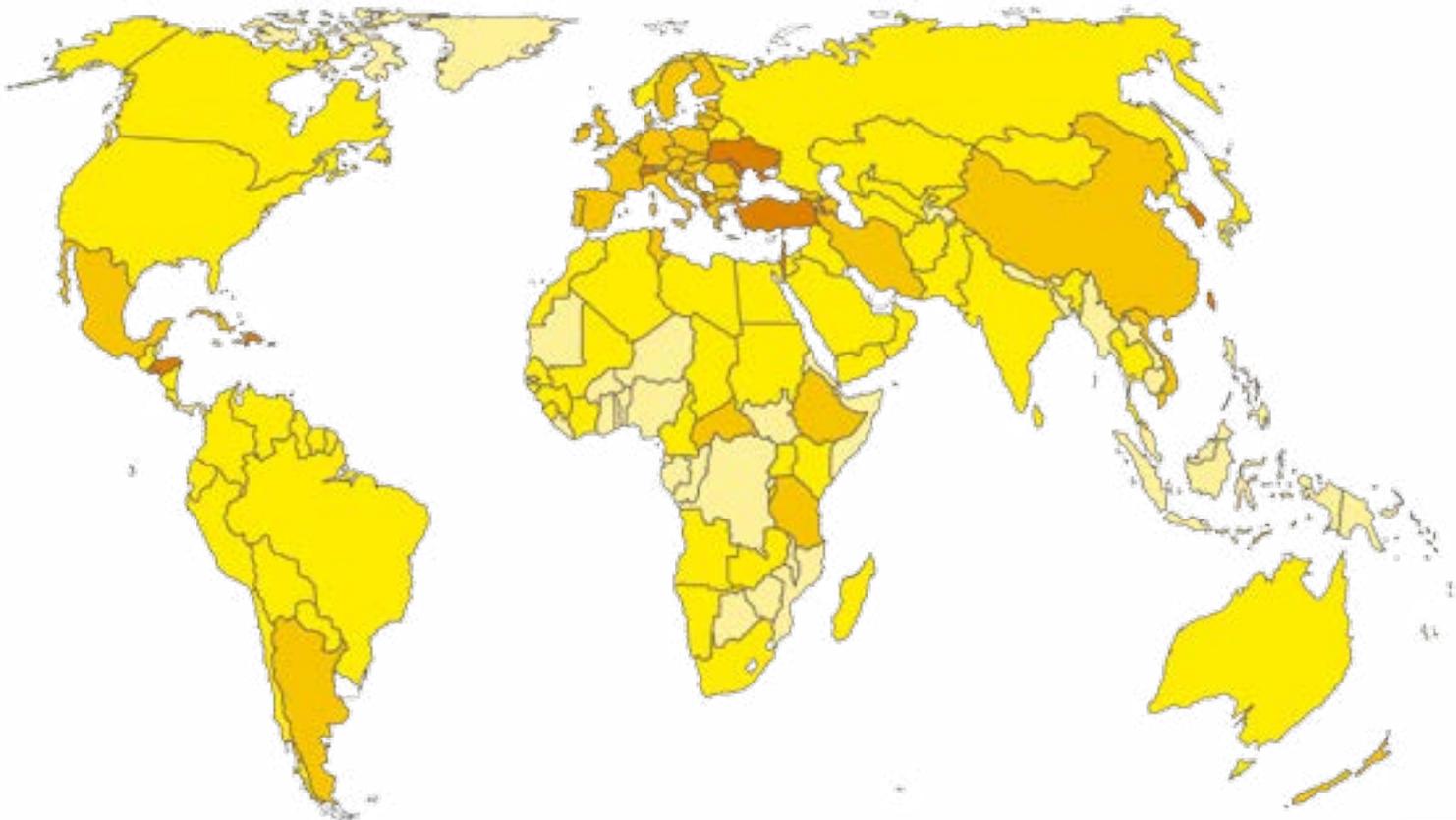
Périodique édité avec le soutien de la Coopération belge au développement. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles de l'Etat belge et n'engagent pas celui-ci.

L'APICULTURE COMME SOURCE DE REVENUS, DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ABEILLE

En tant qu'activité génératrice de revenus, l'apiculture contribue au développement de l'économie locale et à la lutte contre l'exode rural, notamment des jeunes ; elle offre une alternative aux populations vivant près des aires protégées et participe ainsi à la protection de celles-ci. L'existence même de ce revenu dépend essentiellement de deux variables, le coût de revient du miel et le prix auquel l'apiculteur le vend, mais aussi du modèle économique choisi par l'apiculteur.

Benoît Olivier

Production de miel (kg) au km²



Du plus foncé au plus clair : ≥ 150 ≥ 70 ≥ 25 ≤ 25 (Infographie : Cari).

Revenu tiré de l'apiculture et niveau de vie du pays

L'apiculture peut être pratiquée pour beaucoup de raisons différentes: comme hobby, par passion des abeilles ou pour des motivations environnementales, comme complément alimentaire ou comme activité économique, à titre principal ou accessoire, de 2^e ou 3^e rang. Dans les pays du Sud, elle permet au petit paysan de diversifier son activité.

La pratique de l'apiculture, son intensité, sa popularité au sein d'un pays ou son intérêt d'un point de vue économique peuvent donc varier fortement d'un continent et d'un pays à l'autre, comme on peut le voir sur la carte et le tableau qui illustrent cet article.

C'est en Europe que la production de miel au km² est la plus élevée au niveau continental. Les autres régions

du monde présentant un niveau similaire sont la Chine, la Corée du Sud, Taïwan et le Vietnam, l'axe Turquie-Iran, le Liban et Israël, l'Afrique de l'Est (Tanzanie et Ethiopie), la République Centre-Africaine et la Tunisie, le Mexique, les Caraïbes et une partie de l'Amérique centrale, l'Argentine.

Pour se faire une idée de l'attractivité du revenu tiré de l'apiculture, comparons celui-ci avec le niveau de vie du pays concerné.¹ Gardons bien à l'esprit que les données reprises dans le tableau ci-dessous sont des moyennes statistiques.

Avec une production de miel par apiculteur plus ou moins similaire (de 1.300 à 1.500 kgs), l'apiculteur espagnol gagne à peine l'équivalent de 13% du PIB/habitant de son pays,

tandis que ce chiffre passe à 59% en Roumanie et à 72% au Mexique. Dans les quatre autres pays, avec une production de miel inférieure à 300 kg/apiculteur, le revenu qu'en tire l'apiculteur passe de 2% du PIB/habitant en Belgique, à 14% en Bolivie, 58% au Cameroun et 82% en Ethiopie ! Le PIB/habitant en Belgique est 40 fois plus élevé que celui du Cameroun, et 58 fois plus que celui de l'Ethiopie...

Le faible nombre de ruches par apiculteur et les faibles rendements étant compensés par un prix élevé du miel, l'apiculture s'avère intéressante d'un point de vue économique dans des pays où le niveau de vie est fort bas. C'est pourquoi elle devrait davantage être prise en compte dans les projets de développement, d'autant plus que son potentiel de croissance est élevé.

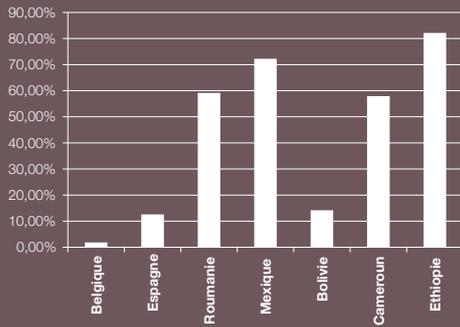
	Belgique	Espagne	Roumanie	Mexique	Bolivie	Cameroun	Ethiopie
Niveau de concentration des ruches (par apiculteur) :							
Ruches/apiculteur	6,85	115	108	44	6	20	20
Nbre d'apiculteurs qui ont plus de 150 ruches	± 10	± 5.000	± 1.400				
% des apiculteurs qui ont plus de 150 ruches	0,11%	20,34%	6,11%				
Rendements :							
Kg miel/ruche	26	12	21	31	11	14	9
Kg miel/apiculteur	178	1.383	2.264	1.346	65	272	176
Rentabilité :							
Coût de prod./kg miel (€)	€ 8,00	€ 2,65	€ 2,10	€ 2,00	€ 2,00	€ 2,00	€ 2,00
Prix détail (€)	€ 11,90	€ 4,85	€ 4,35	€ 6,00	€ 8,20	€ 4,00	€ 5,00
Revenu/ruche	€ 101	€ 26,40	€ 47,25	€ 122	€ 69	€ 27	€ 26
Revenu/apiculteur	€ 695	€ 3.044	€ 5.094	€ 5.386	€ 400	€ 544	€ 528
Comparaison avec le PIB et la population (source : Banque Mondiale, 2016) :							
PIB/habitant (1€ en 2016 = 1,10 USD)	€ 37.360	€ 24.117	€ 8.613	€ 7.455	€ 2.823	€ 939	€ 643
Revenu apiculteur versus PIB/hab. (%)	1,86%	12,62%	59,14%	72,24%	14,18%	57,93%	82,15%
Apiculteurs/population (en ⁰⁰⁰)	0,84	0,53	1,16	0,35	1,32	0,67	2,55
Consommation de miel (FAOSTAT, 2013) :							
Consommation par habitant (g/hab/an)	620	660	780	191	61	201	407

FAOSTAT, Bilan alimentaire, disponibilité, 2013

NB : Faute de données statistiques représentatives au Cameroun et en Ethiopie, nous avons pris comme référence, pour ces deux pays, le cas d'un apiculteur possédant 20 ruches et dont le coût de revient hypothétique s'élève à 2 €/kg de miel. C'est également ce coût de revient que nous avons utilisé pour le Mexique et la Bolivie. Les chiffres mis en rouge découlent de ces hypothèses. Des études de terrain approfondies permettraient d'affiner ces chiffres, mais ne modifieraient pas de manière substantielle la conclusion générale que nous en avons tirée. La comparaison des rendements par ruche doit tenir compte de la diversité des types de ruches utilisées, non seulement en Afrique, mais aussi en Europe (ce qui explique la différence entre la Belgique et l'Espagne, par exemple).

¹ PIB : Produit Intérieur Brut. Les données apicoles relatives aux pays européens nous ont été fournies par le Cari. Les données relatives au Mexique, à la Bolivie, au Cameroun et en Ethiopie proviennent de recensements nationaux, complétés par nos propres observations.

Revenu apiculteur versus PIB/hab. (%)



Coût de revient du miel

Il n'est pas aisé d'obtenir des données objectives pour définir le coût de revient du miel : celui-ci dépend du type de matériel utilisé, de sa qualité et donc de sa longévité, des calculs d'amortissement, du mode de travail de l'apiculteur : remplace-t-il ses reines, change-t-il les cires, nourrit-il en période d'hivernage etc. ?

Des études du coût de revient du miel ont été effectuées en Amérique latine, dans le cadre du commerce équitable, afin de définir un prix de vente minimum. L'étude la plus approfondie à ce sujet date de 2008¹ ; elle n'a pas été réactualisée depuis, le miel étant un produit marginal dans le mouvement du commerce équitable. D'autre part, le besoin d'une actualisation ne s'est pas fait ressentir, le prix du marché mondial restant constamment supérieur au prix de référence calculé en 2008.

Cette étude avait calculé le coût de revient du producteur, en 2008, à 1 USD le kg de miel non bio (hors main d'œuvre), avec pour référence un apiculteur du Mexique ou du Guatemala possédant au moins 30 ruches.

Dans le tableau ci-dessus, faute de données actualisées, nous avons pris pour hypothèse un coût de revient maximum de 2 €/kg pour le Mexique, la Bolivie, le Cameroun et l'Ethiopie.



Le miel, cadeau des dieux, Burkina-Faso

Seuil de rentabilité, rémunération du producteur et prix de vente

Le prix de vente doit couvrir le coût de revient du producteur et comprendre une marge bénéficiaire. Il doit permettre de rémunérer le producteur au minimum à un niveau comparable à ce qu'il gagnerait s'il consacrait ses heures de travail à une autre activité lucrative, c'est ce qu'on appelle le coût d'opportunité.

Dans l'étude mentionnée ci-dessus, le prix de vente FOB² minimum recommandé pour 2008 s'élevait à 2,13 USD/kg (en 2018, il s'élève à 2,75)³ : il s'agit d'un prix de gros pour 20 tonnes de miel, payé à l'organisation apicole exportatrice. Ce prix permettait de rémunérer à 15 USD la journée de travail de

l'apiculteur possédant au moins 30 ruches (apiculteur de référence). A titre de comparaison, au Mexique en 2008, le salaire journalier payé à l'aidant d'un apiculteur s'élevait à 9 USD et le salaire minimum à 3,80 USD, soit quatre fois moins.

Par contre, bien que bénéficiant du même prix, l'apiculteur possédant moins de 30 ruches était rémunéré à hauteur de seulement 9 USD par journée de travail. Soit ce qu'il aurait perçu en travaillant comme aidant.

La rémunération du producteur varie donc fortement en fonction de la taille de son exploitation et de la manière dont celle-ci est gérée.

¹ *Determinación de los costos de producción y de las utilidades de los pequeños apicultores en organizaciones de Guatemala y México, Ecosur (México, Chiapas), 2008.*

² FOB : Free on Board, ce qui correspond au prix du miel au port d'embarquement.

³ Y compris la prime de 0,20 USD/kg payée par le commerce équitable au profit de l'organisation apicole et de ses membres. Voir www.fairtrade.net, standards. Le prix de 2,75 USD FOB est entré en vigueur le 01/01/2011.

Un petit apiculteur qui a peu de ruches et obtient de faibles rendements consacrerait, proportionnellement, plus d'heures de travail par kg de miel récolté. Le consommateur doit-il payer pour autant le surcoût propre au petit apiculteur ? Toute

étude de coût de revient, qui a pour but de conseiller un prix de vente, doit répondre à cette question et fixer le seuil de rentabilité selon le modèle de référence qu'elle a défini.

Augmenter le prix de vente n'est

donc pas nécessairement la meilleure solution pour aider le petit apiculteur à améliorer le revenu qu'il tire de son activité. L'aider à passer de 5 à 10 ruches et à augmenter le rendement de ses ruches s'avérera, bien souvent, plus efficace.

Renforcer le pouvoir de négociation du producteur

Produire un miel de qualité et maîtriser ses coûts de revient n'est pas suffisant si l'on veut en tirer un revenu à la hauteur des efforts consentis, encore faut-il le vendre, et ce, à un prix correct !

Dans toute filière, quelle qu'elle soit, le producteur est le plus mal loti : celui qui maîtrise le marché tire les ficelles... C'est toujours en vendant directement au consommateur final que le producteur obtiendra les meilleures conditions. Mais ce client peut être éloigné, voire difficilement accessible.

Dans les pays du Sud, beaucoup de petits paysans apiculteurs vivent dans des zones rurales où le marché et le pouvoir d'achat sont limités : au-delà d'un certain volume de production, démarcher les clients potentiels, situés dans les grands centres urbains, requiert de tels efforts que cela devient un obstacle au développement de la production. Ou bien ces apiculteurs sont la proie d'intermédiaires peu scrupuleux, qui paient cash sans aucune exigence de qualité, mais à un prix bien inférieur à ce que pourrait obtenir le producteur en vendant lui-même son miel, au goutte à goutte...

Et ces intermédiaires savent quand le besoin d'argent se fait criant, en période de soudure des récoltes par exemple.

C'est ainsi que s'instaure un cercle vicieux : les prix étant bas, ils n'incitent pas le producteur à développer son activité. Quant aux clients qui pourraient payer un meilleur prix, ils sont déçus par la mauvaise qualité du miel et/ou par l'irrégularité de l'approvisionnement. C'est ici que l'organisation des apiculteurs en une structure commune, associative, prend tout son sens.

Le rôle de l'organisation apicole dans la commercialisation du miel

Le schéma idéal de l'organisation apicole, son « business model », est celui d'une organisation disposant d'un fonds de roulement suffisant pour acheter à ses membres le miel qu'ils ne peuvent pas vendre dans leur propre communauté. Elle leur fournit également divers services, tels que : formation et assistance technique, fourniture d'équipements et de fournitures apicoles à un prix de gros, disponibilité d'un menuisier pour la fabrication des ruches, d'une gaufreuse pour la préparation de la cire etc. Elle dispose d'un registre de ses membres, où sont consignés le nombre de ruches et les récoltes annuelles, ce qui lui permet d'évaluer son potentiel et d'assurer ses arrières au moment de prendre des engagements commerciaux... La qualité du miel étant assurée, ainsi que la régularité des approvisionnements, elle peut déve-

lopper une stratégie de commercialisation, s'équiper d'une miellerie, conditionner le miel et le vendre sous sa marque etc.

Pour que ce schéma fonctionne, la disponibilité d'un fonds de roulement est indispensable, qu'il soit la propriété de l'organisation ou fasse l'objet d'une avance de la part du client, comme c'est le cas dans le cadre du commerce équitable. Mais ce n'est pas tout, la relation entre le producteur et l'organisation doit être forte : celle-ci vit grâce à et pour ses membres, et ceux-ci doivent, en retour, lui être fidèles et honorer leurs engagements : tout un programme !

C'est pourquoi le renforcement de la cohésion sociale à l'intérieur des organisations, et de leur fonctionnement démocratique, est primordial.

À chaque étape de la commercialisation du miel, des arbitrages doivent être établis entre les intérêts des apiculteurs et de leur organisation.

Reprenons l'exemple du fonds de roulement : le niveau de celui-ci ne se réduit pas à une simple équation économique. Si les producteurs voient leur propre organisation comme un client parmi d'autres, ils demanderont à recevoir cash 100% du prix de leur miel, et le besoin en fonds de roulement sera d'autant plus élevé et coûteux. Par contre, si les producteurs développent une véritable vision d'entreprise d'économie sociale, ils accepteront un paiement échelonné de leur récolte, sachant qu'au bout du compte le prix qui leur sera payé sera plus élevé, et que leur organisation gagnera en autonomie et en durabilité.

LA VENTE DE MIEL SUR LE MARCHÉ LOCAL EN BOLIVIE : DU PETIT AU GRAND APICULTEUR.

Adapicruz est une fédération de 13 organisations apicoles, dans le département de Santa-Cruz, en Bolivie. Ses 230 membres ont des profils très variés, du petit apiculteur à l'apiculteur professionnel exploitant plus de 100 ruches. Son bras commercial est la société Apicola del Bosque. Adapicruz vient de réaliser une enquête au sein de 110 membres afin de mieux connaître les quantités récoltées par chacun d'eux, les canaux de commercialisation pratiqués et les prix obtenus.

Benoît Olivier

QUATRE CATÉGORIES d'apiculteurs ont été définies: les très petits apiculteurs (moins de 10 ruches), les petits apiculteurs (de 11 à 50 ruches), les apiculteurs moyens (de 51 à 100 ruches) et les grands apiculteurs (au-delà de 100 ruches).

Les très petits apiculteurs suivent très peu leurs ruches, ont un faible niveau technique et se limitent pratiquement à récolter le miel. Ce sont des jeunes qui débudent ou des personnes âgées, pour qui l'apiculture est une activité marginale. Ils vendent leur miel dans leur entourage, à des foires locales et à des clients particuliers.

Les petits apiculteurs sont d'abord agriculteurs, éleveurs, commerçants ;

ils effectuent de petits investissements pour acquérir du matériel apicole. C'est dans cette catégorie que se situe le potentiel de croissance de l'association. Ils vendent une partie de leur miel dans les mêmes circuits que les très petits apiculteurs, et une autre partie, équivalente, à Apicola del Bosque.

Les apiculteurs moyens sont expérimentés et échangent sur leurs pratiques avec d'autres apiculteurs. Ils améliorent leur technique et sont ouverts aux innovations. Avec leur famille, ils consacrent un temps appréciable à l'apiculture, prennent des risques et investissent. Une partie importante du revenu familial est générée par l'apiculture. Ils vendent la plus grande partie de leur miel dans

des foires et marchés, ont développé leur propre clientèle et fournissent aussi à Apicola del Bosque.

Les grands apiculteurs sont des entrepreneurs, ils disposent d'un véhicule adapté à leur activité, ont leur propre clientèle, analysent leurs coûts. Leur main d'œuvre est familiale, complétée par des saisonniers, parfois par un ou deux employés permanents. Ils innovent et développent les techniques apicoles. Leur principal débouché est Apicola del Bosque, dont ils sont les fondateurs et principaux actionnaires ; leur second canal de commercialisation est constitué par les foires et marchés, ainsi que par leur propre clientèle.

**Adapicruz: 35% des apiculteurs récoltent 5% du miel ;
8% des apiculteurs récoltent 38% du miel.**

Catégorie	Nombre d'apiculteurs	% du nombre d'apiculteurs	Récolte annuelle (kgs)	% de la récolte par catégorie	Récolte moyenne par apiculteur (kgs)
De 1 à 10 ruches	39	35 %	3.189	5 %	82
De 11 à 50 ruches	51	46 %	16.626	27 %	326
De 11 à 50 ruches	11	10 %	18.163	30 %	1.651
A partir de 101 ruches	9	8 %	23.000	38 %	2.556
Total	110	100 %	60.978	100 %	554

Les meilleurs prix de vente au détail sont obtenus par les (très) petits apiculteurs.

Catégorie	Prix en vrac	Prix moyen (kg)	% de la récolte vendu en vrac	Prix au détail (miel en bocal)	Prix moyen (kg)	% de la récolte vendu en bocal
De 1 à 10 ruches	De 25 à 40 Bs	32 Bs	39 %	De 45 à 55 Bs	50 Bs	61 %
De 11 à 50 ruches	De 25 à 45 Bs	32 Bs	39 %	De 40 à 60 Bs	48 Bs	61 %
De 11 à 50 ruches	De 28 à 40 Bs	33 Bs	35 %	De 40 à 50 Bs	47 Bs	65 %
A partir de 101 ruches	De 32 à 36 Bs	34 Bs	35 %	De 38 à 45 Bs	42 Bs	65 %

**Le chiffre d'affaires moyen des apiculteurs d'Adapicruz s'élève à 2.823 €/an ;
il varie de 430 à 12.370 €/an.**

Catégorie	Valeur du miel vendu en vrac	Valeur du miel vendu en bocal	Total		Chiffre d'affaires moyen par apiculteur
De 1 à 10 ruches	39.799	97.265	137.063	5,49 %	3.514
De 11 à 50 ruches	207.492	486.809	694.302	27,80 %	13.614
De 11 à 50 ruches	209.783	554.880	764.662	30,62 %	69.515
A partir de 101 ruches	273.700	627.900	901.600	36,10 %	100.178
Total	730.774	1.766.853	2.497.627	100 %	22.706

NB : Les valeurs indiquées dans les tableaux sont en Peso Bolivien (Bs) ; 1 Euro = 8,10 Bs (Juillet 2018).

COMMERCIALISATION DU MIEL AU CAMEROUN ET AU KIVU (RDC)

En Afrique, et en particulier dans les deux pays faisant l'objet de cet article, le miel produit localement est généralement vendu liquide, au litre, dans des emballages en plastique. Selon qu'il est présenté dans des bouteilles de récupération ou dans des pots étiquetés, ce miel proviendra d'une apiculture traditionnelle et sera qualifié de miel « naturel », ou d'une apiculture améliorée, dite « moderne ». Le prix de vente est très variable et dépend de divers facteurs tels que le niveau de formation des apiculteurs, le type d'apiculture pratiquée, les conditions d'extraction et de vente, le lieu de vente et aussi le type de miel.

Elsa Demoulin

Au Cameroun

Dans le Nord-Ouest du Cameroun, le miel blanc d'Oku est très spécifique et très recherché. Il bénéficie d'une Indication Géographique Protégée (IGP). Sa réputation explique son prix élevé, entre 7 et 8 euros le litre. On peut également trouver dans cette région du miel brun, extrait dans d'aussi bonnes conditions d'hygiène, mais vendu à un prix inférieur, entre 4 et 6 euros le litre.

Le miel de qualité, récolté dans de bonnes conditions d'hygiène, conditionné dans des récipients appropriés et étiquetés, coûte très cher pour la population. C'est pourquoi le miel récolté de façon traditionnelle, vendu entre 2 et 4 euros le litre, ne peut pas manquer sur le marché. Le problème est que ce miel provient de ruches traditionnelles et que son extraction amène souvent à la destruction de la colonie. On retrouve ce miel dit « naturel » jusque dans les supermarchés des grosses villes comme Yaoundé, la capitale administrative du Cameroun.



Atelier sur la commercialisation du miel à Bukavu (Sud-Kivu).

Au KIVU¹

Organisation de la filière

La plupart des apiculteurs sont de petits paysans qui n'ont pas de moyens de transport ; ils habitent dans des zones reculées, parfois dangereuses, suite à la présence permanente de groupes armés.

La filière commerciale du miel au Kivu est très peu ou pas du tout organisée, contrairement au voisin rwandais. La plupart des producteurs ne sont pas équipés ni formés pour récolter et conditionner le miel dans de bonnes conditions d'hygiène, c'est pourquoi le miel est vendu non filtré, sous forme de rayons de cire broyés. Il est conditionné dans des bidons de 20L ou dans des boîtes de lait en poudre « Nido » de 5 litres.

L'intermédiaire fait le tour des villages pour récupérer le miel qu'il filtre et conditionne avant de le revendre dans les commerces. Ceci est plus marqué au Nord-Kivu qu'au Sud-Kivu, où l'apiculture est soutenue depuis les années 90. Au Nord-Kivu, c'est depuis 2012 seulement que les apiculteurs ont commencé à s'organiser en associations.

Très peu d'associations d'apiculteurs sont organisées pour centraliser et vendre le miel. Ce sont les structures d'encadrement de ces associations qui jouent le rôle de coopératives mais elles ne disposent pas d'un fonds de roulement suffisant pour acheter ne fût-ce que la moitié de la production totale de leurs membres. Une autre difficulté tient au manque de disponibilité de pots en plastique alimentaire, inaccessibles ou hors de prix. Notre partenaire PAEDE (voir l'infographie) achète les pots au Rwanda et y imprime ses étiquettes.

Les apiculteurs vont donc vendre leur miel à bas prix à une personne capable de payer cash à condition d'emporter la quasi-totalité de la production, plutôt que de vendre à crédit à la coopérative. L'apiculture joue un rôle important dans la scolarisation des enfants, car elle permet de faire face aux frais scolaires : la période de récolte coïncide justement avec la rentrée scolaire, en septembre, d'où le besoin de cash.

Prix de vente au consommateur

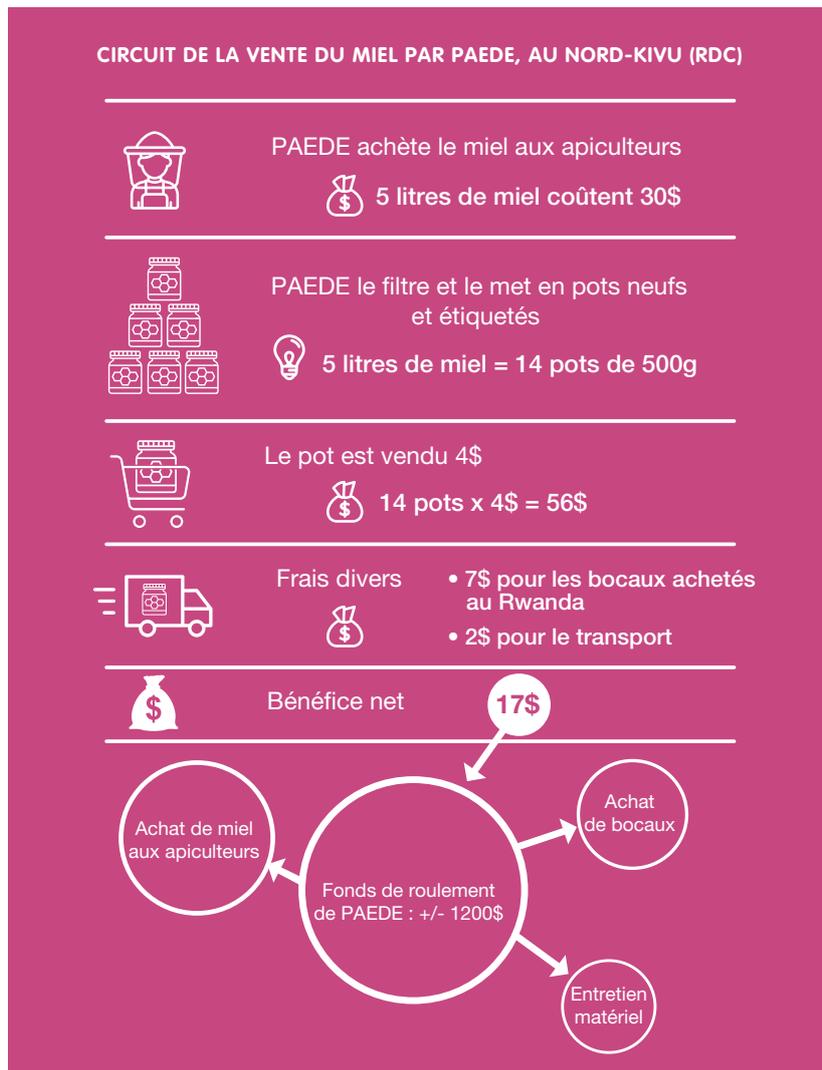
Le miel congolais est vendu à 5, 7, voire 10 dollars le kg à Goma (Nord-Kivu) et entre 7 et 10 dollars à Bukavu (Sud-Kivu). Quatre des cinq magasins d'alimentation que nous avons visités à Goma, en mars, vendaient du miel local. Certains commerçants ne vendent pas de miel car ils ne savent tout simplement pas où en trouver ou parce que personne n'est venu leur en proposer.

La variabilité des prix est assez grande. Nous avons trouvé deux pots de 500g de miel de la même provenance (Minova, Sud-Kivu), conditionnés et étiquetés de la même façon, mais vendus à des prix très différents : 3 dollars au supermarché, contre 4 dollars dans un magasin d'alimentation.

Le miel congolais est fortement concurrencé par des miels étran-

gers venus d'Europe, d'Amérique ou encore de Dubai et d'Afrique du Sud. Nous avons retrouvé jusqu'à 7 miels étrangers pour 1 miel local dans un des plus grands supermarchés de Goma, dont du miel des marques belges « Everyday » et « Boni », vendus à 12 et 13 dollars le kg.

Le miel congolais a pourtant une très bonne réputation et n'a pas de difficulté à se vendre selon les commerçants. Nous en avons même trouvé dans une pharmacie qui le vendait comme médicament, dans une bouteille de 50cl non étiquetée. Sans doute les miels étrangers attirent-ils davantage les expatriés qui ne feraient pas confiance à la qualité du miel congolais. Ce n'est pas l'avis de cette pharmacienne pour qui « C'est du miel naturel et c'est ce que nos clients réclament. Le miel en pot est transformé. Ils ont rajouté des choses dedans ».



¹ Sources : données récoltées dans les supermarchés au Nord-Kivu (données de 2018).

LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LA FILIÈRE DU MIEL

L'idée du commerce équitable vient du slogan « Trade, not Aid ! » popularisé en 1968 lors d'une conférence internationale à New Delhi¹. Plus que d'une assistance financière, c'est d'un commerce juste dont les pays pauvres ont le plus besoin. Il ne s'agit plus de se donner bonne conscience en aidant les exclus du monde, mais d'inscrire l'équité dans le commerce mondial. Le consommateur est dorénavant conscient que ses choix ont un impact à l'autre bout de la chaîne de production, sur le producteur.

Benoît Olivier

POUR LES ORGANISATIONS de commerce équitable, le producteur est au centre des relations commerciales. Celles-ci doivent être justes et lui permettre d'assurer non seulement son quotidien mais aussi son futur, en décidant et en finançant lui-même son développement grâce aux ressources générées par son propre travail : un prix minimum est fixé pour chaque catégorie de produit.

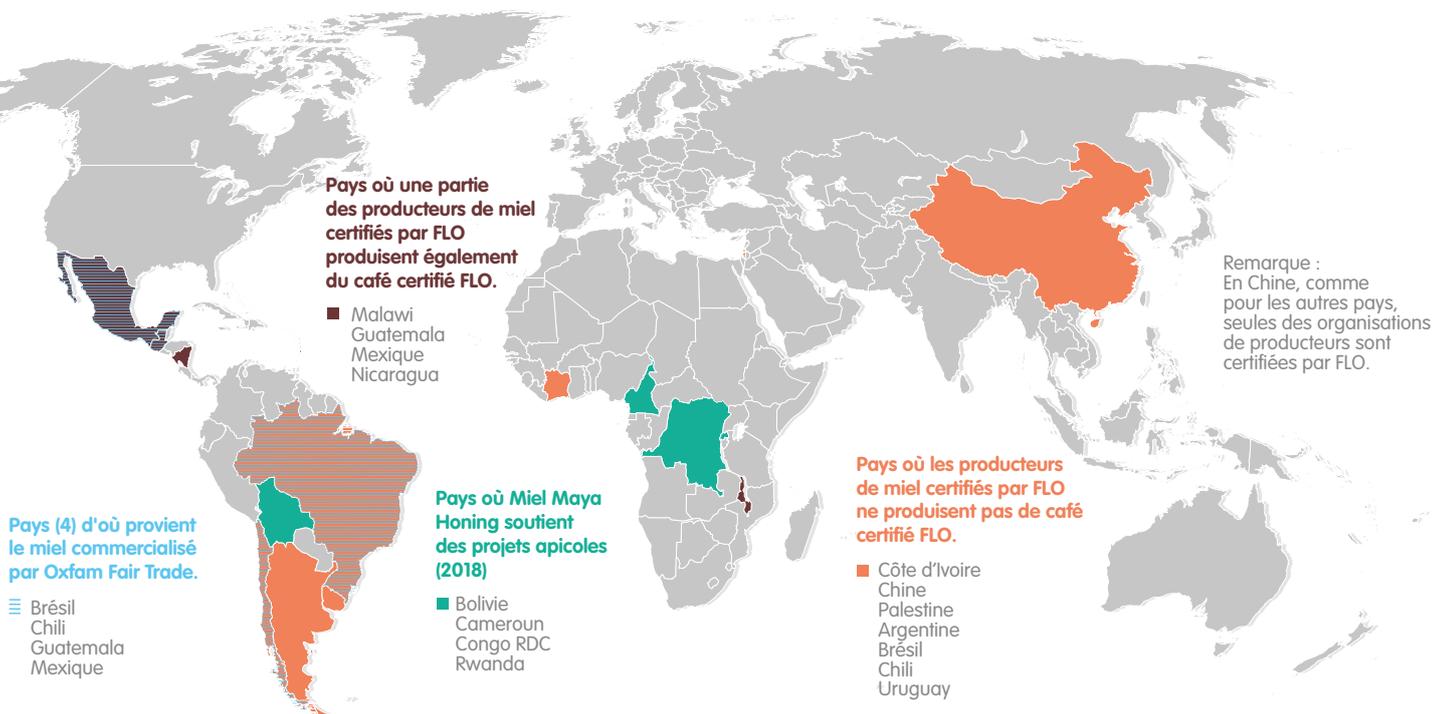
Le regroupement des petits paysans en organisations démocratiques est un élément clé : en étant organisés sous forme associative ou coopérative, les producteurs sont en meilleure position pour négocier le prix de leur récolte et accéder directement au marché mondial.

Depuis la création du premier magasin de commerce équitable en 1969, aux Pays-Bas, bien de l'eau a coulé sous les ponts... En 1986, les petits producteurs de café au Mexique se sont plaints de la stagnation des ventes et ont demandé aux organisations de commerce équitable de ne plus se confiner à un public de militants. C'est ainsi qu'en 1988 est créée l'association Max Havelaar, aux Pays-Bas.

Celle-ci avait pour but de mettre en place un système de certification (des opérateurs) et de labellisation (des produits) : le label Max Havelaar, aujourd'hui dénommé « Fairtrade », est né. Il s'agit d'un tournant décisif, qui a permis aux produits du commerce équitable d'entrer dans la grande distribution. Aujourd'hui, celle-ci réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du commerce équitable.

Max Havelaar est un personnage de roman. Écrit par Eduard Douwes Dekker sous le pseudonyme Multatuli (du latin multa tuli: « J'ai beaucoup souffert ») et publié en 1860 aux Pays-Bas, ce roman dénonce le système commercial injuste qui accablait 30 millions de Javanais, dont beaucoup travaillaient dans les plantations de café. Le fameux Max Havelaar est un fonctionnaire colonial néerlandais qui se révolte contre l'oppression subie par la population de Java, colonie néerlandaise à l'époque et principale île de l'archipel indonésien.

¹ Lors de la deuxième conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).



Le principal système de certification du commerce équitable est celui de Fairtrade International. Cette organisation, basée à Bonn, regroupe 20 organisations nationales en charge du label Fairtrade, dont Fairtrade Belgium, ainsi que 3 réseaux de producteurs : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie. Son assemblée générale est composée pour moitié par les producteurs et pour moitié par les organisations nationales Fairtrade. FLO-Cert est un organe de contrôle indépendant, qui effectue les contrôles à chaque maillon de la chaîne pour vérifier que les standards Fairtrade sont

effectivement respectés. Parmi ces standards se trouve celui des organisations de petits producteurs, qui est d'application pour la plupart des produits, dont le miel. Pour qu'une organisation puisse relever de ce Standard, il faut qu'au moins la moitié de ses membres soient des petits producteurs et qu'ils fournissent au moins la moitié du volume vendu avec la certification Fairtrade. Un petit producteur n'embauche pas d'ouvrier permanent : sa main d'œuvre est essentiellement familiale, complétée par un ou des saisonniers en période de récolte.

Des cahiers de charge sont également élaborés pour chaque produit : c'est là que sont fixés les prix minimum, le montant de la prime, les normes de qualité etc. La prime du commerce équitable est un supplément de prix dont l'utilisation est décidée par l'assemblée générale des producteurs, pour un projet collectif.

(voir aussi le dossier consacré au commerce équitable du miel, dans notre Mayazine n°23 de juin 2012, téléchargeable sur www.maya.be/publications)

Taux d'autoapprovisionnement en miel de la Belgique et de l'Union Européenne

Moyenne sur la période 2013 à 2016 (en tonnes)

	Belgique	UE
Production	3.000	228.864
Importation	27.705	314.607
Exportation	21.180	155.576
Consommation	9.525	387.895
Taux d'auto-approvisionnement	31 %	59 %

Source: FAOSTAT

Miel Maya Honing et le commerce équitable du miel

Miel Maya Honing asbl a été créée en 1975, au tout début du mouvement du commerce équitable en Belgique, pour importer du miel provenant du Guatemala tout d'abord, puis du Mexique, notamment du Chiapas. Au début de 1998, elle s'est séparée de son activité commerciale, qu'elle a confiée à l'asbl Maya Fair Trading, puis, en 2006, à la coopérative Maya Fair Trade. Ces deux entités sont aujourd'hui en liquidation : fin 2017, Oxfam Fair Trade a repris la relation avec les organisations partenaires qui fournissaient le miel vendu sous la marque Maya.

Depuis 1998, Miel Maya Honing asbl est une ONG de développement, agréée par la Coopération belge fédérale : sa mission consiste à appuyer des organisations apicoles partenaires en Amérique latine et en Afrique ainsi qu'à réaliser un travail de sensibilisation et de mobilisation au sein de la population belge, dans le domaine du commerce équitable et des enjeux environnementaux communs à l'apiculture au Nord et au Sud. Pour plus d'informations sur ces activités, consultez notre site www.maya.be



LE COMMERCE ÉQUITABLE VU PAR LES PRODUCTEURS

En mai, nos partenaires boliviens ont organisé les premières Journées apicoles nationales boliviennes, à Santa-Cruz. Plusieurs invités étrangers étaient présents, dont René Sayago, de la coopérative Coopsol en Argentine, Byron David Martinez, de l'association Acodihue au Guatemala, et Luis Alvarez, collaborateur de Fairtrade International au Mexique et conseiller de la coopérative Maya Vinic. Tous trois sont actifs dans le commerce équitable. Nous avons profité de cette occasion pour leur demander leur point de vue sur le commerce équitable.

Benoît Olivier

Pourriez-vous présenter votre organisation et son activité dans le commerce équitable ?

René : Je parle au nom de la coopérative COOPSOL et de l'association apicole APONA, situées à Santiago del Estero, au nord de l'Argentine. Nous vendons deux variétés de miel bio, du miel toutes fleurs et du miel monofloral d'Atamisquí. Au cours des cinq dernières années, nous n'avons eu qu'un seul client Fairtrade, en Italie. C'est pourquoi, fin 2017, nous avons commencé à concrétiser un grand rêve avec l'aide d'un ami, en introduisant sur le marché européen une marque de miel, « Bees for Hope ». Il s'agit encore d'un petit volume, on parle de 4.000 bocaux de 350 g, pour les deux variétés de miel. Le but est de valoriser davantage le miel, en le vendant mis en bocal dans son lieu d'origine, ce qui est le plus difficile.

COOPSOL vend beaucoup plus de



René Sayago (Coopsol, Argentine).

miel en-dehors du commerce équitable. Cette année-ci, nous avons 8 conteneurs et demi de miel bio à vendre. En tout, nous vendons 40 conteneurs (800 tonnes). Nous avons un grand volume de vente parce que, dans notre région, nous avons été pendant longtemps les seuls acheteurs.

C'est pour le projet « Bees for Hope » que nous restons dans le commerce équitable mais aussi parce qu'en Argentine est en train de se créer une Initiative Nationale du Commerce équitable¹. Nous avons eu pas mal de réunions pendant toute l'année 2017 et maintenant nous allons commencer à développer le marché local.

¹ Les initiatives nationales de commerce équitable ont pour but de promouvoir la consommation de produits équitables. C'est le cas de Fairtrade Belgium (nouveau nom de Max Havelaar Belgique). Plusieurs initiatives nationales commencent à se créer dans les pays du Sud.

Byron : Nous, au Guatemala, nous commercialisons du café et du miel à travers un consortium d'organisations. L'an dernier, nous avons exporté, dans le cadre du commerce équitable, 16 conteneurs de café et 9 conteneurs et demi de miel. Si je ne me trompe, le prix était de 3\$¹ par kg.

Un des inconvénients du commerce équitable est qu'il n'y a pas de prix de référence. Lorsque le prix du marché est supérieur au prix minimum du commerce équitable, chaque organisation négocie pour son propre compte: à ce jeu-là, certaines sont plus fortes que d'autres. Grâce à la CLAC, nous sommes en contact avec d'autres organisations, d'Argentine, du Brésil, d'Amérique Centrale et du Mexique. Cela nous a permis de mieux connaître les prix et de fixer entre nous une sorte de standard de négociation, de telle façon que l'un ne soit pas avantagé par rapport aux autres. Mais dans notre propre pays, au Guatemala, nous n'y sommes pas arrivés. Ceux qui ont de meilleures capacités de négociation obtiennent jusqu'à 3,50\$ et cela crée des problèmes avec les membres des organisations. N'oublions pas que la fidélité de l'associé se base sur le prix. Si une organisation paie davantage qu'une autre, cela provoque une migration d'une organisation vers une autre.

Acodihue est un acteur relativement nouveau dans le domaine du miel. Nous avons commencé en 2011, suite à la nécessité de diversifier nos activités, à cause de la crise du café provoquée par l'apparition de la rouille². Nos associés sont principalement des producteurs de café et ont subi de plein fouet la chute des prix. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler avec les abeilles.

Le miel possède des avantages intéressants pour le producteur, nous pouvons obtenir des rendements jusqu'à 70 kgs de miel par ruche, alors qu'ici en Bolivie on atteint à peine 18 kg. L'association avec la culture du café permet de profiter de sa floraison et des plantes qui lui donnent de l'ombre.

Au niveau du Guatemala, nous sommes en train de redynamiser le «Comité National Apicole», qui représente toutes les organisations apicoles du pays. Nous voulons promouvoir davantage la consommation interne. La consommation de miel au Guatemala n'est que de 20gr. par an et par habitant, ce n'est rien du tout, et cela nous rend dépendants des exportations. C'est pourquoi nous voulons créer un marché local où se consomme la plus grande partie du miel que nous produisons. Il s'agit d'une stratégie à long terme. CONAPI est en train de faire des démarches au niveau du gouvernement pour s'inspirer de ce qu'a fait le Costa Rica, en développant des programmes intensifs d'information de la population sur les bienfaits et les propriétés du miel. Bien sûr, c'est un travail sur le long terme, mais notre expérience nous montre que la consommation a déjà augmenté au niveau local et pas seulement pour le miel, aussi pour les autres produits de la ruche. Des habitudes de consommation commencent à être prises.

Dans quelle mesure vos organisations participent-elles au mouvement international du commerce équitable ?

René : Nous venons de légaliser l'initiative nationale en Argentine dont, curieusement, fait aussi partie l'Uruguay, c'est donc une organisation binationale. C'est un marché nouveau pour nous, il nous faudra plusieurs années de travail pour faire connaître le commerce équitable en Argentine. Comme produits du commerce équitable, nous avons le miel, le vin, les fruits. Il y a quatre organisations de producteurs de miel en Argentine, dont Coopsol, qui en plus est également certifiée comme exportateur. Mais au niveau latino-américain, notre participation est sporadique. Il m'est arrivé de représenter le réseau apicole argentin lors de la dernière rencontre de la CLAC,³ à Mérida au Mexique, en décembre. Mais nous ne sommes pas plus impliqués que cela.



Byron David Martinez (ACODIHUE, Guatemala)

Byron : Nous, si, nous participons directement, car le représentant de la CLAC au Guatemala est précisément le gérant d'Acodihue, l'organisation pour laquelle je travaille. Au Guatemala, il y a sept organisations du commerce équitable qui sont fortes dans le secteur du miel. Elles sont représentées dans la CLAC, à laquelle elles participent toutes activement. Nous avons aussi notre réseau national d'apiculteurs, dont font partie ces sept organisations.

Un des bénéfices directs que nous retirons de la participation à la CLAC, c'est l'accès au marché, un autre bénéfice c'est que nous avons pu participer à des formations, sur le renforcement organisationnel ou bien sur des aspects liés à la production.

Luis, peux-tu nous présenter la CLAC ?

Luis : CLAC veut dire: «Coordination Latinoaméricaine et des Caraïbes des Petits Producteurs et Travailleurs du Commerce Equitable.» C'est un nom fort long, c'est pourquoi nous disons la CLAC. Pour ma part, je préfère dire «Chapitre Latinoaméricain» plutôt que «Coordination Latinoaméricaine» parce que le commerce équitable s'exprime sous de nombreuses formes et que le mouvement Fairtrade n'est que l'une d'elles.

¹ Prix FOB (Free on Board), soit le prix du miel au lieu d'embarquement.

² Maladie des caféiers.

³ Coordination Latino-américaine et des Caraïbes des petits producteurs et travailleurs du commerce équitable.

Je pense qu'il est important que nous reconnaissons, en toute humilité, que nous ne sommes qu'un acteur parmi de nombreux autres, avec et sans label.

La CLAC est constituée par les 800 organisations de producteurs du commerce équitable certifiées par Fairtrade International en Amérique latine. Elle cherche à être l'instance de représentation entre Fairtrade International et les organisations individuelles. Mais elle cherche aussi à promouvoir le commerce équitable au niveau de l'Amérique Latine. C'est une structure complexe parce que, d'un côté, il y a 23 coordinations nationales et, d'un autre côté, les réseaux par produit.

Les producteurs sont représentés au sein des instances dirigeantes de Fairtrade International. La CLAC non seulement y représente les producteurs mais, en plus, elle prend part aux décisions, c'est le résultat d'une lutte que la CLAC a menée depuis l'an 2000. Le commerce équitable selon Fairtrade présentait le paradoxe suivant, que les producteurs n'en étaient pas maîtres, alors qu'ils sont à l'origine de la commercialisation. Depuis 2013, la CLAC est en quelque sorte co-proprétaire de Fairtrade International. Les initiatives nationales comme Max Havelaar ont 50% des droits de vote et les représentations des producteurs 50% également. Ces 50% se répartissent en trois: l'Amérique Latine, l'Asie et l'Afrique, soit 16% pour chaque continent contre 50% pour les initiatives nationales. Les stratégies définies au niveau mondial doivent être approuvées par les producteurs: où voulons-nous aller, vers où voulons-nous orienter le commerce équitable pour les cinq prochaines années, quels sont les standards du commerce équitable? Comment allons-nous les actualiser?

Les producteurs participent au niveau de l'assemblée annuelle et du conseil d'administration, nous voulons qu'à tous les niveaux soit pris en compte l'intérêt des petits producteurs.

Le siège de Fairtrade International se trouve en Allemagne, à Bonn, où il y a des spécialistes pour chaque produit. Les principaux produits sont le



Luis Alvarez (Fairtrade International, Mexique)

café, le sucre, le cacao et la banane. Le miel fait partie du groupe des produits secondaires. Les réseaux de producteurs veulent avoir aussi, en contrepartie, leur propre spécialiste. Dans le cas du café, à côté du spécialiste à Bonn, il y a un spécialiste latinoaméricain, qui est un Brésilien.

Il n'y a donc pas de spécialiste pour le miel en tant que tel. Cela ne représente-t-il pas un problème pour vous? Qu'en pensez-vous?

René : Nous en avons parlé à la CLAC, qui a transmis notre demande à Fairtrade International, pour promouvoir davantage la consommation de miel, mais le café bénéficie de plus de campagnes de marketing, c'est en tous cas mon impression, peut-être que je me trompe. Si on pouvait réellement avoir quelqu'un qui représente le miel, cela permettrait de peser sur la stratégie et de le promouvoir davantage.

Quels sont les grands enjeux du commerce équitable, aujourd'hui?

Luis : Je crois que les producteurs vont avoir de plus en plus de poids dans les décisions. Dans le commerce équitable, il faut voir les choses de 10 en 10 ans; ce n'est pas aussi rapide que nous le souhaiterions.

Depuis 1988, avec la première expérience de certification, il y a eu beaucoup de débats, de hauts et de bas. Oui, c'est vrai que dans un premier moment, ce sont les acheteurs du commerce équitable qui ont donné la principale impulsion, mais le système de Fairtrade, sous la pression des organisations de producteurs, a donné la parole aux petits producteurs et aux travailleurs.

Bien que le café soit le produit le plus important du commerce équitable, pour beaucoup d'organisations, sur 100 sacs de café vendus, moins de la moitié l'est aux conditions du commerce équitable. Il n'y a aucun doute, les producteurs veulent vendre davantage. Comment? C'est là que commence la discussion. Il y a une tension intrinsèque au commerce équitable: d'un côté, comment générer un impact en termes de volume de ventes, en kilogrammes, et, d'autre part, comment approfondir la démarche, comment donner plus de poids aux principes et valeurs du commerce équitable. Il n'y a pas de consensus. L'Amérique latine a sa position mais l'Afrique ou l'Asie peuvent très bien avoir une position différente. Bien que l'Amérique latine fournisse 70% des produits, elle n'a que 16% des votes. C'est cela, la démocratie, nous devons reconnaître que celui qui produit le plus n'a pas pour autant plus de votes: c'est comme dans les coopératives, une personne, une voix, même si cette personne a 80% de la production.

COOPSOL cherche à donner une valeur ajoutée à son miel, en le mettant en bocal. Nous, les Latinoaméricains, nous sommes éloignés de notre marché local, mais je suis convaincu que cela va changer dans les 30 prochaines années. Il y a 30 ans, le pouvoir d'achat, la prise de conscience, la capacité du consommateur latinoaméricain étaient fort différentes d'aujourd'hui. Aujourd'hui la classe moyenne s'est développée et pèse davantage. L'expérience accumulée en Belgique durant les 40 dernières années nous trace un chemin pour le futur.

Il y a quelques années, est née l'initiative des Petits Producteurs, avec son propre label. Quelle est la relation entre celle-ci et la CLAC, comment la vois-tu ?

Luis : La Fondation des Petits Producteurs Organisés (FUNDEPPO) est là pour assurer la promotion des petits producteurs. Pour la CLAC, au jour d'aujourd'hui, c'est un symbole important du Commerce Équitable. D'un point de vue symbolique, il faut se rappeler que le petit producteur est un élément fondamental de la chaîne

de valeur du commerce équitable. Le mouvement du commerce équitable veut mettre en évidence que nous ne pouvons pas vivre sans les paysans. Plus de la moitié de la population mondiale vit dans les centres urbains, mais tous nous vivons de l'agriculture. Nous ne vivons pas à la campagne mais nous en vivons. 70% de notre alimentation vient de petits producteurs, de l'agriculture familiale. Ce sont des faits que nous ne pouvons ignorer, ils doivent nous interpeller au moment où nous nous demandons vers quoi nous allons, et rappeler à l'humanité d'où elle vient.

Un permis d'environnement pour l'apiculture au Guatemala ?

Lors de nos échanges, Byron nous a partagé son inquiétude sur une nouvelle loi récemment promulguée au Guatemala. Celle-ci impose une étude d'impact ainsi qu'un permis d'environnement à tous les apiculteurs. Selon cette loi, l'apiculture serait reprise dans les activités avec un impact environnemental de niveau « B », ce qui engendre un coût d'environ 2.000 dollars pour chaque apiculteur, indépendamment du nombre de ruches détenues. Le « Comité National Apicole » (CONAPI) a interpellé le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles et demandé de classer l'apiculture comme activité avec l'impact environnemental le plus bas.

Que reproche-t-on à l'apiculture ?

Byron : « Nous sommes allés au Ministère et on nous a dit que : 1) les abeilles piquent ; 2) les apiculteurs aspergent leurs ruchers d'insecticides, par avion ! Cette réponse montre qu'ils ne connaissent pas du tout notre activité. En fait, la véritable raison consiste à protéger les intérêts de grandes entreprises qui contrôlent le marché national du miel. Mais elles ne vendent pas de miel, ce qu'elles vendent, c'est du miel adultéré, du sirop de sucre mélangé avec du miel. Elles nous voient comme des concurrents et veulent décourager les apiculteurs. »

LES APICULTEURS DE HUEHUETENANGO

Au Guatemala, dans la région de Huehuetenango, se trouve une petite ville appelée Jacaltenango, ville plutôt reculée et tranquille, où les femmes sont en habits traditionnels, avec une multitude de couleurs, tout comme les maisons. Les habitants descendent des Mayas et parlent un dialecte qui leur est propre, le Jacaltèque, ou Popti. Les alentours de cette petite ville sont pleins de parcelles de caféiers et de maïs. Un paysage tropical mais montagneux, sous une forte chaleur malgré la saison des pluies. Là se trouve l'association Guaya'b, qui exporte du café et du miel.

Louis Riandière la Roche, stagiaire chez Miel Maya Honing

Visite de Guaya'B

José Cupertino Delgado, assistant du gérant, me raconte les débuts: « *Nous sommes partis de rien. Nous avons ouvert le siège social en 1999 puis nous avons fait les démarches pour obtenir la certification équitable et le droit d'exporter. Par chance, en peu de temps nous les avons obtenus et nos premiers clients sont venus. Les deux premières exportations se sont très bien passées mais le plus impressionnant c'étaient les groupes de producteurs qui se formaient dans chaque communauté pour adhérer à l'association.* »

Désormais, Guaya'B compte 362 producteurs de café et 247 apiculteurs. Actuellement elle est en pleine transition pour la conversion d'une partie de sa production en Bio, pour le café et pour le miel.



Les apiculteurs Jacaltèques

J'ai passé deux jours avec Don Santiago, de la communauté d'Inchewex, qui produit du café et du miel mais également du maïs, des haricots (le « *frijol* »), de la papaye et des mangues. Tout récemment, il a commencé la pisciculture. C'est l'un des pionniers de l'association. Il possède plusieurs parcelles de caféiers. Aujourd'hui, il fait partie des apiculteurs qui font la transition du miel conventionnel au miel Bio. Lui et sa famille travaillent ensemble dans les champs depuis toujours : « *Il n'y a pas de femmes apicultrices associées à Guaya'b. Mais c'est une activité familiale, fille comme garçon, on travaille le café et le miel depuis tout petit.* », m'explique Don Santiago.

Le mode de vie est plutôt basique, la nourriture est composée de légumes et de poulet, cuits dans des casseroles au feu de bois et systématiquement accompagnés de tortillas.

Des vêtements simples, des habitations rustiques, les poules et les coqs tout autour de la maison : une vie totalement différente de celle que nous connaissons en Europe. « *Ici nous vivons des plantes que nous produisons pour notre autoconsommation. Nous produisons du maïs, du frijol, de la rosa de jamaica (hibiscus) et d'autres types de plantes encore. Nous n'en faisons pas un commerce mais on peut toujours en vendre à quelqu'un d'autre de la communauté ou échanger contre un autre produit. Les activités qui nous rapportent une rémunération sont le café et le miel.* » Ce n'était pas pour rien que nous parlions de communauté et non pas de ville ou de village car ici tout le monde s'entraide et met la main à la pâte, hommes, femmes, enfants, personnes âgées. Chacun a son rôle à jouer dans la communauté.

Dans la communauté suivante, à Antonio Huista, je fais la connaissance de *Don Antonio*, apiculteur du groupe « *Ocho de mayo* », un autre fondateur de Guaya'b. Tous les apiculteurs rencontrés me disent que le principal problème est le changement climatique et ses effets sur les récoltes de miel. L'autre problème est le manque de matériel. Les apiculteurs doivent s'organiser entre eux pour les récoltes du fait du peu d'extracteurs disponibles. Pour avoir visité les ruchers, je peux vous dire qu'ils sont très difficiles d'accès et parfois bien éloignés. Le matériel est transporté sur des terrains glissants, en pente, où même un expert de la randonnée ne se hasarderait pas. On fait l'extraction sur place et il faut redescendre le tout à la force des bras et des mollets.

L'apport du commerce équitable

Selon Don Santiago, « *En premier lieu, ce que le commerce équitable nous apporte, c'est un bon prix. Puis nos clients, dont Oxfam Fair Trade, nous aident avec des projets pour l'association. Et nous avons le « Premio », la prime du commerce équitable que Guaya'b consacre aux crédits. Guaya'b nous donne un crédit de 400 Quetzals¹ par Quintal (45 kg), que nous remboursons avec la récolte suivante. Sans le commerce équitable, nous n'aurions pas accès à ces crédits : ils nous donnent plus de facilité pour gérer notre activité.* »

Et que pensent les apiculteurs de San Antonio Huista ? « *Nous avons un accès direct au commerce international, ainsi qu'une sécurité car nous sommes sûrs qu'on nous achètera notre miel. En plus, nous avons un bon appui technique pour nous développer et pour l'organisation de l'association.* »

C'est sur ces mots que je me rendis compte que le commerce équitable permettait à ces petits producteurs de café et de miel d'améliorer leur mode de vie, d'acquérir du matériel, de par-

ticiper à des réunions d'information pour développer leurs techniques. Tout ceci influence le mode de vie de la famille en se répercutant sur l'achat de matériel scolaire pour les enfants, de vaisselle pour la cuisine, de vêtements ou autres biens. Finalement, lorsque vous achetez un pot de miel ou un sachet de café équitable dans votre magasin en Belgique ou ailleurs en Europe, vous achetez aussi un t-shirt, un cahier ou une assiette à une famille dans le besoin qui se trouve à l'autre bout du monde.

¹ 1 Euro = 8,77 Quetzals (juillet 2018).

A LA RENCONTRE DES HABITANTS DU CHIAPAS



Avec les apiculteurs de Chuxtuc.

Après toute une journée de voyage en bus, de virages, montées et descentes, je suis enfin arrivé à San Cristobal de Las Casas. Une ville plutôt charmante, pleine de couleurs ! Des habitants chaleureux, des rues piétonnes en pavés et des guirlandes de feuilles colorées, comme pour la fête des morts. On se retrouve directement dans l'univers mexicain... La ville est beaucoup plus touristique que je ne l'aurais cru : restaurants, bars, beaucoup de musique, il y a toujours une fête quelque part.

Louis Riandière la Roche

Maya Vinic, une coopérative qui revient de loin !

En plein centre se trouve la cafétéria de Maya Vinic, où l'on sert le délicieux café de la coopérative. C'est là que j'ai rendez-vous avec Luis Alvarez, conseiller de la coopérative depuis 2001, et Antonio Luis Perez, gestionnaire des ventes. Maya Vinic a été créée en 1999 suite à de fortes violences dans cette région du Mexique : « En 1997 il y a eu le massacre d'Acteal. 45 personnes

ont été assassinées¹. Les habitants se sont retranchés dans les terrains montagneux du Chiapas en laissant tous leurs biens. Ils ont dû faire face à de grosses difficultés économiques. Pour pouvoir se nourrir, les familles se sont mises à la caféiculture. Mais le prix du café restait trop bas pour pouvoir apporter une rémunération suffisante. Ils décidèrent de s'organiser et de s'unir en coopérative pour

obtenir un prix plus juste sur le marché du café. »

Aujourd'hui, la coopérative compte 640 producteurs. Elle ne produit pas seulement du café, mais aussi du miel de cafetal, du nom de la parcelle de caféier. Un miel qui correspond à tout un écosystème. Le café et le miel sont certifiés équitables et Bio.

Changement de paysage.

Pour me rendre à la coopérative Maya Vinic, il me faut faire plus d'une heure et demie de route parmi des montagnes verdoyantes, couvertes de champs de maïs ou de frijol (haricots) qui paraissent bien souvent impossibles d'accès. Je m'aperçois que, derrière la ville

touristique de San Cristobal, se cache une toute autre vie, bien plus marginale. Accrochées au paysage, on peut voir des maisons très rustiques, perdues dans la verdure, des femmes habillées en vêtements traditionnels, quelques hommes. Des petites cabanes en bois en bord de

route, dans lesquelles on vend des fruits. Après avoir traversé plusieurs communautés, je constate que la coopérative est perdue au milieu de nulle part. D'un côté de la route, les entrepôts de café et de miel, des cabanes en bois avec un toit de tôle ; de l'autre côté, les dortoirs.

La vie dans la coopérative.

A mon arrivée, je rencontre le comité POM, qui veut dire « miel » dans la langue indigène de la région. Il se compose de trois personnes, issues de communautés différentes : Felipe Perez Perez, Victorio Guzman Saben et Pedro Lopez Perez. Leur rôle est de veiller au bon fonctionnement de la section miel de la coopérative et d'aider les apiculteurs en cas de besoin. En tout, nous sommes sept à vivre ici, plus ceux qui s'occupent du café. Le soir, nous nous rendons dans l'une des cabanes en bois, qui fait

office de cuisine et de salle à manger. Un simple feu sur de la terre battue, une grille posée sur des blocs de ciment, des petites chaises en bois et quelques ustensiles pour cuire la nourriture.

« Ici nous nous nourrissons de tortillas, de frijol, d'œufs, de soupe de légumes et parfois de poulet. Nous buvons du café et du « moch », une boisson traditionnelle faite à base d'eau et de maïs. Et cela matin, midi et soir. Le principal aliment que l'on

mange est la tortilla. Parfois nous mangeons de la viande de boeuf mais c'est une viande qui coûte cher. » Je m'aperçus plus tard que l'eau n'était pas potable et qu'elle était donc systématiquement bouillie avant de la consommer ; par conséquent, nous ne buvions pratiquement que du café. Une fois rassasié, je montai dans les dortoirs, très rustiques, avec de fins matelas sur des planches en bois. Pas d'Internet, pas de réseau téléphonique, nous étions totalement coupés du monde.

La visite des producteurs et apiculteurs.

Les apiculteurs vivent dans des communautés, de petits villages de 100 à 200 familles, qui descendent des Mayas. Bien souvent, nous avons des difficultés de langage car tous parlent le Tzotzil, très peu parlent l'espagnol. Il y a peu de temps que l'espagnol est enseigné dans les écoles de ces communautés. Il me fallait donc être accompagné de l'un des représentants du comité POM pour assurer la traduction.

Voici un extrait du témoignage d'Antonio Augustin, de la communauté de Tzajalch'En :

• « De quoi vivez-vous dans la communauté ?

Nous vivons du miel et du café ; nous produisons aussi du maïs et du frijol, pour la consommation familiale. Nos femmes se lèvent tôt, vers 4 heures du matin, pour préparer à manger pour la journée. Nous nous levons une heure plus tard pour aller travailler au champ.

• Quelles sont les activités qui apportent une rémunération ?

Ce sont le café et le miel, la majorité font du café. Nous sommes 16 familles à travailler le miel, chacune pratique les deux activités. Nous livrons pratiquement toute la production de miel à Maya Vinic sauf ce que nous gardons pour la consommation de la communauté.

• Comment voyez-vous votre vie ici ? Le travail vous semble-t-il dur ?

¹ Ndlr : Par des paramilitaires qui les soupçonnaient d'être des sympathisants du mouvement zapatiste. Les victimes étaient principalement des femmes et des enfants.

Le travail est difficile à cause des changements climatiques, ça complique la production de café et de miel. Avec 5 ou 6 ruches, on a du mal à s'en sortir. Il y a une réelle différence pour nos familles à partir de 30 ou 40 ruches.

- *Pour quelles raisons avez-vous commencé l'apiculture ?*

La première raison, c'est que ça nous plaît ! Mais c'est surtout par nécessité, pour avoir un revenu supplémentaire. Nous avons dû commencer une nouvelle activité

parce que la production de café ne suffisait pas pour subvenir à nos besoins. La plupart d'entre nous a d'abord travaillé le miel pour notre consommation puis après pour voir s'il y avait la possibilité d'en faire un commerce. »

L'apiculture, un métier difficile.

Quelles sont les difficultés auxquelles les apiculteurs doivent-ils faire face ? Lorenzo Santiso Gomez, de la communauté de Tzajalch'En : « *Les principales difficultés de l'apiculture ici c'est la pluie, il pleut beaucoup et ça correspond aux dates de récolte. Nous avons des maladies et parasites comme le varroa, mais il y a des traitements qui peuvent se faire peu de temps avant la récolte. Et les fourmis qui attaquent les ruches. Il faut gérer les temps de récolte : la récolte du café se fait juste avant, parfois en même temps. Il y a toujours des*

problèmes avec l'extraction du miel car tout le monde veut extraire son miel en même temps. Parfois nous avons juste 1 ou 2 jours pour extraire le miel à cause de la pluie et de la pleine lune. C'est le meilleur moment pour récolter, sinon le miel ne sera pas de bonne qualité à cause du taux d'humidité, trop élevé, et personne ne voudra l'acheter. »

Le manque de matériel est un réel problème. Bien souvent, les apiculteurs n'ont qu'un extracteur pour plusieurs et doivent s'organiser pour le partager. Victorio Guzman Saben,

de la communauté de Chuxtix : « *Le plus dur, c'est de charger le miel récolté sur notre dos : les ruchers ne sont pas faciles d'accès et le miel pèse lourd, parfois il nous faut de la main d'œuvre en renfort. »* Les ruchers sont très en hauteur, sur des pentes escarpées, et souvent il faut marcher une heure pour les atteindre. Ce qui ne facilite pas la tâche pour les apiculteurs qui ne peuvent pas faire seuls tout le travail. Les récoltes se font donc à plusieurs et, la plupart du temps, la famille met la main à la pâte.

Les avantages du commerce équitable.

En quoi le prix plus élevé du commerce équitable est-il bénéfique ? « *Le commerce équitable n'est pas comparable aux coyotes. Nous avons un prix fixe et plus de bénéfices que l'on peut réinvestir ensuite*

dans l'achat de vêtements pour la famille ou bien la santé pour se soigner. Grâce au « Premio » (la prime du commerce équitable), on peut investir dans notre activité en achetant du matériel. On décide

entre apiculteurs de quels matériels supplémentaires nous avons besoin en priorité. Notre activité peut ainsi devenir plus rentable. »





NOUVELLES DES PROJETS AU CONGO-RDC (KIVU) ET AU CAMEROUN

Rucher à Bukavu

Miel Maya Honing se lance dans la recherche-action avec ses partenaires d'Afrique centrale !

Grâce à un financement de Wallonie-Bruxelles International (WBI), le projet de mise en place d'un centre de formation apicole de référence au Sud-Kivu est en route depuis un an et demi. Ce projet est le résultat d'une collaboration entre Miel Maya Honing et trois structures d'encadrement des apiculteurs du Sud-Kivu (RDC) : Api-Kivu, UC-Asali et IADL¹.

Deux ruchers de recherche-action d'environ 20 ruches ont été installés, le premier à l'ISP-Bukavu et le second à Kamavuha. Ils comportent trois modèles de ruches: le modèle traditionnel congolais, allongé, en paille ; le modèle de ruche à barrettes de type kenyane et la ruche à

cadres, très utilisée chez les voisins rwandais. L'objectif est de comparer les différents modèles et de former les apiculteurs à les manipuler afin qu'ils choisissent par eux-mêmes celui qui leur convient le mieux.

Les premiers résultats de cette recherche-action est que les abeilles ne colonisent pas naturellement (ou pas aussi facilement qu'avant) les ruches en bois (que ce soit la kenyane à barrettes ou la Langstroth à cadres). L'investissement de départ est également non négligeable pour l'apiculteur qui s'orienterait vers des ruches modernes à cadres (50\$), ou des ruches kenyanes à barrettes (35 à 40 \$), comparativement aux ruches

traditionnelles (facilement fabriquées par l'apiculteur, ou achetées pour un prix de 6\$).

D'autres partenaires de la région se sont lancés eux aussi dans la recherche-action. Début 2018, Miel Maya Honing a démarré de nouvelles collaborations dans la région, au Nord-Kivu avec les deux structures d'encadrement d'apiculteurs basées à Goma (PAEDE et RACOD²), ainsi qu'au Rwanda avec l'ONG ARDI et la ferme de Kamegeli.

Vous trouverez plus d'informations sur ces projets via notre site web www.maya.be : pages « Agir au Sud » et « Publications » (Mayazine n°31).

Le projet au Cameroun suit son cours

Le troisième et dernier séminaire de formation des enseignants vient d'avoir lieu, en août 2018 ! Ceux-ci sont désormais prêts à intégrer l'apiculture dans le programme de cours de six CEFFAs³ dès septembre 2018 !

Entre-temps, les ruchers ont été installés dans 6 écoles sur 7. Les écoles se font aider par les apiculteurs de la région pour attirer ou capturer les

essaims dans les ruches. L'idéal est que 70% des ruches soit colonisées pour la rentrée. Les écoles rencontrent des défis différents suivant la région. Le CEFFA de Bérem a déjà rencontré des problèmes de vandalisme. C'est une région pastorale où les bergers laissent paître librement les troupeaux de vaches et le petit bétail. Ceux-ci bousculent parfois les ruches.

Entre chaque module de formation des enseignants, Joseph, coordinateur du projet et formateur, a réalisé des missions de suivi sur le terrain. Cela a permis de résoudre ces défis et d'adapter le projet au contexte local ! De petits bâtiments vont également être construits dans chaque école pour servir de micro-mielleries.

¹ Api-Kivu, association des apiculteurs du Sud-Kivu, pionnière dans l'organisation des producteurs traditionnels de miel du Sud-Kivu; UC-Asali, Union des Coopératives de miel du Sud-Kivu; IADL, Ong locale.

² PAEDE : Programme d'appui aux Agriculteurs et Eleveurs pour le Développement Endogène) ; RACOD : Recherche et Action pour la Conservation et le Développement.

³ Centres Educatifs Familiaux de Formation par Alternance.

ALGERIE : REHABILITATION DE L'ABEILLE SAHARIENNE

Les apiculteurs algériens élèvent une abeille de couleur noire qu'on appelle communément « la Tellienne » (*Apis mellifera intermissa*). Comme son nom l'indique, son aire naturelle est le Tell. Dans les régions les plus mellifères, on peut obtenir des récoltes de miel très importantes. Elle a l'inconvénient d'essaimer beaucoup et d'être relativement très agressive. Très peu d'apiculteurs connaissent par contre l'abeille du Sahara (*Apis mellifera sahariensis*), aussi appelée abeille des Oasis.

Nabila Kabli¹ et Dr Arezki Mohammedi²

L'ABEILLE DU SAHARA serait un vestige de l'époque où le Sahara était fertile. Elle n'existe que dans une partie de l'Atlas saharien qui fait frontière entre le Maroc et l'Algérie. En Algérie, son aire de distribution se trouve dans les montagnes de Aïn Sefra, Béchar et Beni Ounif. Elle est facilement reconnaissable à sa couleur jaune orangé et est caractérisée par sa douceur comparativement à la tellienne.

Si les apiculteurs algériens ne connaissent pas cette abeille, c'est parce qu'elle est devenue très rare. Pourquoi ? Plusieurs facteurs freinent considérablement son développement :

- le manque de ressources mellifères dû à la sécheresse ;
- le massacre des colonies par les chasseurs de miel ;
- l'empoisonnement dû à la lutte contre les criquets ;
- l'hybridation avec une espèce invasive comme l'abeille du Tell ;
- l'introduction de maladies et de parasites apportés par l'abeille tellienne ;
- des prédateurs comme le guêpier d'Afrique.



Abeille saharienne.

Les deux mesures les plus urgentes à mener en parallèle pour sauver l'abeille saharienne consistent : 1) à la multiplier massivement ; 2) à interdire la transhumance de l'abeille tellienne du Nord de l'Atlas vers le berceau naturel de l'abeille saharienne, ce qui favorise l'hybridation de l'abeille saharienne dans la région de Aïn Sefra. C'est la conservation in situ.

Dans ce contexte, l'INRAA, en collaboration avec l'Université M'hamed

Bougara de Boumerdes, a lancé un projet de recherche, en cours de réalisation, pour la réhabilitation de l'abeille saharienne en dehors de son berceau naturel (ex-situ). La région d'Adrar a été choisie car le risque de pollution génétique y est minime vu son éloignement, à 1.400 km du nord, et son cloisonnement (station clôturée et protégée). La station d'Adrar de l'INRAA va jouer le rôle de station de fécondation de l'abeille saharienne.

¹ Chercheur, Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA), Alger.

² Université M'hamed Bougara, Boumerdes (UMBB), Algérie.

Quels sont les objectifs et l'impact recherché du projet ?

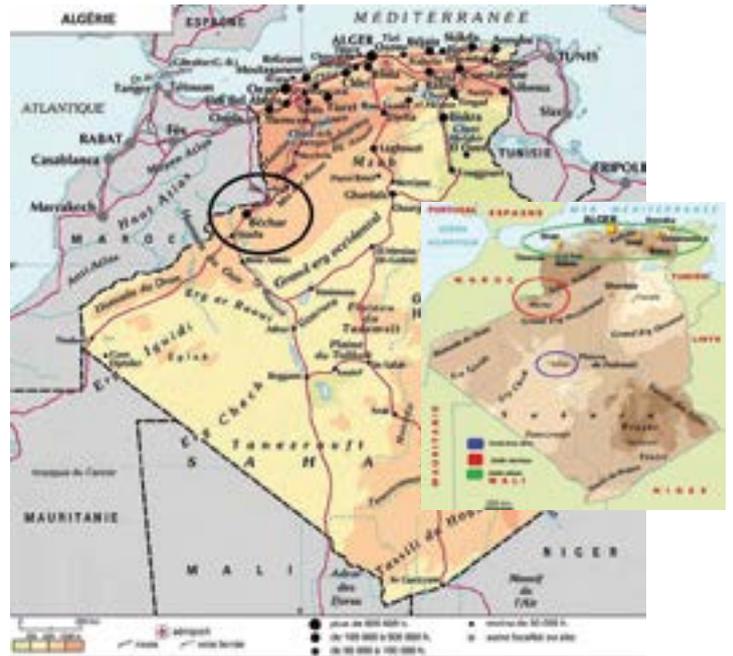
L'originalité du projet consiste à réhabiliter une race d'abeilles en voie d'extinction. Ce programme de réhabilitation de l'abeille saharienne permettra d'abord de préserver un patrimoine faunistique saharien exceptionnel qui a mis des milliers d'années à s'adapter à son environnement hostile grâce à ses caractéristiques : prolificité, précocité, productivité, rusticité, etc. Pour cela, il faudrait que la région de Aïn Sefra soit constituée conservatoire de l'abeille saharienne ce qui donne aux autorités locales un rôle décisif et requiert que la direction de l'agriculture collabore étroitement avec elles pour y interdire l'introduction de l'abeille noire.

Comme l'abeille participe à hauteur de 80% dans la pollinisation des plantes cultivées et sauvages, la multiplication des colonies d'abeilles dans cette région désertique permettra d'atteindre un double objectif : la préservation d'une faune saharienne et l'amélioration de la biodiversité du tapis végétal saharien.

Au niveau économique, les retombées sont très importantes. Ce plan de réhabilitation permettra aux apiculteurs locaux d'acquiescer des techniques modernes de multiplication de colonies. Ils disposeront ainsi de plus de colonies d'abeilles pour produire plus de miel. Etant donné le prix élevé du kilogramme de miel dans la région, une bonne production de miel leur permettra d'augmenter leur revenu annuel.

La participation des apiculteurs professionnels à ce projet permettra à ces derniers d'acquiescer de nouvelles techniques dans la production de reines, comme l'insémination artificielle.

Le besoin impérieux d'étudier cette abeille sous tous ses aspects (physiologiques, comportementaux, génétiques, écologiques etc...) constitue un champ d'études scientifiques qui sera ouvert à un grand nombre de disciplines. A l'issue de ce projet, les résultats feront l'objet de publications.



PROJET D'APICULTURE FAMILIALE À PARAKOU, AU NORD DU BÉNIN.

Le 13 juin dernier, le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) a invité Miel Maya Honing à participer à un atelier organisé en Suisse, à Neuchâtel. Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer Simone Müller et Luther Sanda Ouorou, paysagiste d'origine béninois, vivant aujourd'hui en Suisse, qui nous ont fait part de leur projet d'apiculture au Bénin.

Elsa Demoulin



Rucher à Parakou, Bénin

Atelier sur l'apiculture et la coopération au développement

Le 13 juin 2018, Latitude 21, le CEAS et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel ont organisé un atelier en présence de M. Désiré Yameogo, président de l'Interprofession de la filière apicole au Burkina Faso. Près de quarante personnes issues du monde de la recherche, de l'apiculture et des ONG ont partagé leur expérience sur les sujets suivants : 1) les pathogènes de l'abeille en Afrique et les options stratégiques de lutte; 2) le soutien à apporter aux apiculteurs et à la filière, en fonction des contextes ; 3) les modèles d'affaires pratiqués par les petits apiculteurs. MMH a présenté son expérience sur les deux derniers sujets.

Cet atelier nous a permis de faire la connaissance de Luther et Simone, dont nous reproduisons l'interview, ainsi que des ONG suisses CEAS et Biovision, et des professeurs A. Aebi et M. Fresia, qui conseillent le CEAS dans son appui à l'apiculture au Burkina-Faso.

La participation à cet atelier nous a permis de nouer des contacts pour des collaborations futures. Voici ce que nous écrivent à ce sujet Simone et Luther : « Nous avons eu beaucoup de plaisir à vous rencontrer et à échanger avec vous lors de la journée du 13 juin. Le fait de pouvoir échanger sur les craintes, doutes, perspectives et idées de chacun a été vraiment intéressant et bénéfique. C'est en s'assemblant qu'on devient meilleurs. Si éventuellement des activités sont prévues dans la région du Bénin, rendez-vous visite! Nous sommes preneurs de tout conseil et idée de progrès et formation. »

LUTHER SANDA est originaire de Parakou au Nord du Bénin. Dès son enfance, il a vu sa famille et son entourage récolter le miel des colonies sauvages.

« Avant, on faisait comme tout le monde, on capturait les abeilles dans des jarres et la récolte du miel se faisait avec des torches et en brûlant les abeilles. Plus tard, quand je suis venu en Europe, j'ai vu qu'il y avait des méthodes plus douces. En s'adaptant à ces méthodes, on ne tue pas les colonies et les abeilles sont moins farouches. Lorsqu'on a mis des ruches modernes au Bénin, on a vu que ça marchait. »

Luther et sa compagne Simone ont démarré un projet apicole il y a trois ans. Le rucher est installé dans la famille de Luther. Ce sont ses frères qui s'en occupent. « Au départ on a eu l'idée d'apporter quelques vieilles ruches de Suisse et de dire aux gens autour de nous de ne pas mettre le feu aux abeilles. On a installé petit à petit différents types de ruches : traditionnelles, kenyanes, Dadant et puis toutes sortes de ruches qu'on a pu trouver, pour voir et expérimenter. Nous avons même modifié la kenyane pour pouvoir mettre des cadres et extraire avec un extracteur. »

Luther et Simone sont critiques sur les projets financés de l'extérieur car bien souvent ces projets donnent tout gratuitement et derrière il n'y a pas de suivi.

« Nous, on ne veut pas faire comme cela. Si ça marche en Europe, c'est parce qu'il y a un suivi. Notre priorité est de montrer l'exemple. J'ai apporté des planches de contre-plaqué d'une épaisseur de deux cm, on a construit des ruches Dadant et ça a marché. Nous avons récolté du miel, mes frères ont vu et ils étaient étonnés. Les personnes intéressés viennent voir comment cela se passe, posent des questions et se rendent compte par eux-mêmes. Dans la ruche kenyane améliorée avec des cadres, nous avons pu placer une grille à reine. Ceci permet de montrer qu'il y a uniquement du miel et pas de couvain dans les cadres qu'on enlève. On récolte juste le miel dont on a besoin, les abeilles ne sont pas brûlées, la colonie est en bonne santé et on est doublement gagnant.

Tout ceci est encore très informel, mais l'idée serait d'être un peu plus structuré et mieux organisé, pour pouvoir dans un premier temps se former et former les gens qui sont sur place et un jour pouvoir offrir des formations. »

Depuis que ce projet a démarré, certains ont arrêté de brûler les abeilles, d'autres commencent à installer des ruches, surtout des kenyanes, mais aussi des ruches en torchis. Luther et Simone ont créé une association béninoise nommée « EDEN ». Nous vous invitons à visiter leur page web : www.edn-ong.ch

ACTIVITÉS

FORMATION SUR LA PROPOLIS EN ALGERIE

Les 17-18 avril, l'Institut de Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA), Miel Maya Honing et Apiflordev (France), tous trois membres du réseau «Beekeeping Network North-South» ont organisé en Algérie une formation sur la récolte, la transformation et la commercialisation de la propolis au profit d'une centaine d'apiculteurs de différentes régions du pays. Les intervenants étaient respectivement Nabila Kabli (INRAA), Anne-Christine Brouwers (MMH) et Michel Tardieu (Apiflordev).

La présentation du Forum TECA de la FAO, dont le Groupe d'Echange sur l'Apiculture est modéré par Elsa Demoulin (MMH) pour la version francophone, a suscité un grand intérêt auprès du public. Un vétérinaire apiculteur a indiqué qu'il a consulté la plateforme et en a fait l'éloge, la trouvant très utile. Pour en savoir plus sur le Forum TECA, consultez notre site web : <https://www.maya.be/fr/teca>. Vous pouvez y partager toute expérience et connaissance qui peut s'avérer utile pour le développement de l'apiculture en Afrique !

COLLOQUE SUR « LA BIODIVERSITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ».

Lundi 28 mai, MMH a participé au colloque : «La biodiversité pour le développement, une voie essentielle vers les Objectifs de Développement Durable (ODD)».

Ce colloque était organisé par CEBioS¹, un programme de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), financé par la Direction générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD). CEBioS a pour objectif de promouvoir la conservation et la gestion durable de la biodiversité dans les pays partenaires de la coopération belge au développement.

Arrivé à la fin d'une première phase de 5 ans de coopération avec ses partenaires du Sud, CEBios a organisé ce colloque afin d'informer sur les accomplissements et expériences de ces dernières années. Vous retrouverez le résumé de la journée sur internet², avec un lien vers les présentations PPT du colloque.

A l'heure où la planète est confrontée à la sixième extinction massive d'espèces, causée par les humains d'après la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), « la biodiversité a plus que jamais besoin de protection », a affirmé M. Janssens de Bisthoven³. « Sur 58% de la surface du globe, elle s'est tellement appauvrie que les services rendus par la nature (comme l'épuration de l'eau, la fertilité des sols, la pollinisation etc.) ne fonctionnent plus suffisamment. »

« CEBioS s'emploie entre autres à former de jeunes chercheurs à la taxonomie et à améliorer la communication de leurs recherches aux autorités. L'élaboration de lexiques détaillant les habitats, les plantes et les noms locaux dans certaines aires protégées fait également partie de ses missions ». C'est ainsi que le Programme CEBios travaille sur les pollinisateurs. M. Longin Ndayikeza, de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement, a brièvement exposé les recherches menées sur les pollinisateurs dans trois régions du Burundi.

¹ Capacities for biodiversity and sustainable development

² <http://www.biodiv.be/cebios2/events/biodiversity-development-way-forward-sdgs/biodiversity-development-way-forward-sdgs-fr/resume>

³ Metro, 12/6/2018.

VOYAGES ORGANISÉS PAR MIEL MAYA HONING EN BOLIVIE (2019) ET EN AFRIQUE (2020) !



Nous vous l'avons déjà annoncé dans notre Mayazine précédent, Miel Maya Honing organise deux voyages, le premier en Bolivie en 2019 et le second en Afrique en 2020. Ces deux voyages sont destinés à des apiculteurs-trices belges désireux-ses de rencontrer des apiculteurs-trices du Sud, dans un esprit d'échange et de respect mutuel.

Les candidats-es au voyage s'engageront à participer à des sessions de préparation et à organiser des actions de sensibilisation à leur retour en Belgique, en utilisant les témoignages et images ramenés.

Nous pouvons à présent vous donner plus de précisions sur le voyage en Bolivie.

Date : Août 2019 (début de la saison apicole).

Durée : Deux semaines (prolongation possible pour ceux-celles qui souhaitent visiter, en autonomie, d'autres lieux de Bolivie).

Vols : A-R Bruxelles/Sta-Cruz + A-R Santa-Cruz-Tarija.

Budget à prévoir : 1.000 euros pour le billet d'avion (à payer en janvier 2019 à MMH, qui se chargera de la réservation via l'agence de voyages retenue).

Frais de séjour pris en charge par MMH.

Langue locale : Espagnol (traduction assurée par l'accompagnateur de MMH ; pour les participants qui n'ont pas de connaissance de l'espagnol, l'inscription à un cours d'initiation est vivement recommandée).

Régions visitées : Départements de Santa-Cruz et de Tarija (basses terres limitrophes du Brésil et versant oriental de la cordillère des Andes).

Déplacements : En mini-bus.

Logement :

- Séjours en ville : chambres d'hôtel réservées par MMH.
- Visites de terrain avec logement sur place.

Altitude : Le voyage se déroule du point le plus bas vers le point le plus haut : Santa-Cruz (416 m : aéroport d'arrivée) ; Tarija : 1854 m .

Climat : Le mois d'août correspond au tout début du printemps (la Bolivie se trouve dans l'hémisphère Sud) . Température entre 20° et 30° en journée, avec des nuits fraîches en altitude.

Santé :

- Etre en bonne condition physique (marches prévues en forêt et en moyenne montagne; parcours éventuels à cheval).
- Pas de vaccination particulière à prévoir, sauf avis contraire de votre médecin.
- Ne pas être allergique au venin d'abeilles..., des visites de ruchers étant, bien sûr, prévues !

Equipement spécifique :

Tenue de protection pour la visite des ruchers ; bonnes chaussures de marche.

Aspects administratifs :

- Certificat médical.
- Assurances annulation et rapatriement obligatoires.
- Passeport valable 6 mois après la fin du voyage, donc au moins jusqu'au 29 février 2020. Pas de visa pour la Bolivie, mais bien un visa Esta si vol en transit par les Etats-Unis.
- Affiliation comme membre de Miel Maya Honing asbl (pas de cotisation à payer !)

Intéressé-e ?

Envoyez dès à présent votre lettre de candidature à : [benoit.olivier\[a\]maya.be](mailto:benoit.olivier[a]maya.be).

Le nombre de participants-es est limité à six personnes (hors accompagnateur de MMH).

Clôture des inscriptions : à la journée nord-sud du 2 décembre 2018 !



Dans la réserve de Tariquía.

À La Rencontre Des Partenaires Boliviens de Miel Maya Honing

La Bolivie évoque immanquablement l'altiplano, ce vaste haut plateau situé au coeur des Andes. On sait moins que la plus grande partie du pays est constituée par les basses terres qui bordent la cordillère orientale, du Nord-Est au Sud-Est. Au Nord-Est, ce sont des forêts tropicales humides, qui font partie du bassin de l'Amazone. A l'Est, en particulier dans la région de Santa-Cruz, une grande partie des forêts ont été défrichées au profit de cultures agricoles industrielles. Le Sud-Est fait partie du Chaco, qui s'étend jusqu'au Paraguay, et dont le climat est semi-tropical et semi-aride.

Nous irons à la rencontre des partenaires de MMH situés dans les départements de Santa-Cruz et de Tarija.

A Santa-Cruz, porte d'entrée de l'Amazonie, l'environnement est fortement dégradé : la plupart des forêts ont laissé la place à des monocultures intensives. Les apiculteurs doivent déplacer leurs ruches toujours plus loin s'ils veulent obtenir une production et un rendement suffisants. C'est pourquoi certains ruchers sont situés aujourd'hui à 50, voire 100 km, de Santa-Cruz, ce qui entraîne une modification importante dans le travail des apiculteurs. Ceux-ci sont rassemblés au sein d'une fédération de 13 associations, Adapicruz¹,

qui compte 200 membres, dont un noyau d'apiculteurs professionnels. Elle est associée à une société coopérative, Apicola del Bosque, qui achète le miel récolté par les membres d'Adapicruz et le commercialise sur le marché local.

Dans le département de Tarija se trouvent trois associations apicoles appuyées par MMH. L'une d'elles, Asociación de Apicultores de la Reserva de Tariquía (AART), se trouve dans la Réserve du même nom, tout au sud du département. Cette réserve offre un paysage de forêt humide montagneuse, sur près de 247.000 hectares, qui s'étend plus au sud jusqu'au nord de l'Argentine et du Paraguay. Les apiculteurs y vivent également de l'agriculture et de l'élevage. Ils sont très fiers de leur miel, naturel, produit dans un environnement préservé et réputé pour cette raison sur le marché bolivien.

Nos partenaires seront intéressés à échanger avec les participants au voyage sur l'élevage et la sélection des reines, sur la manière de lutter contre le varroa de manière naturelle, sur la prise en compte de l'apiculture par les autorités, et sur bien d'autres sujets encore ! Une attention particulière sera portée à la place des femmes dans les organisations apicoles.

¹ www.adapicruz.org.bo; Asociación Departamental de Apicultores de Santa Cruz. Voir l'article en page 7.

L'ARBRE ET L'ABEILLE DU NORD AU SUD.

Au Nord, les pratiques de l'agriculture intensive ont entraîné un fort clivage entre zones cultivées et zones arborées et protégées. Au Sud, d'immenses zones forestières sont transformées en zones agricoles. Le lien entre l'arbre et l'abeille mellifère, insecte forestier, s'est altéré. Au Nord comme au Sud, les abeilles, et les insectes pollinisateurs en général, perdent d'importantes sources d'alimentation et sont en danger.

Benoît Olivier

LORSQU'ON PARLE d'arbres, on pense forêt, oubliant souvent tous les espaces arborés que sont les parcs, vergers, haies, bords d'autoroutes et de routes etc. Les haies ont disparu afin de permettre l'expansion des grandes monocultures, avec d'immenses espaces ouverts. Tous ces espaces arborés sont utiles pour l'agriculture et la biodiversité. Ils sont aussi des sources de nectar pour l'abeille mellifère. Leur rôle dans l'apiculture n'est pas suffisamment connu ni valorisé, alors qu'il est fondamental.

On peut se demander « *si les colonies d'abeilles qui évoluent dans des paysages agroforestiers ne sont pas en meilleure santé et plus productives que celles qui évoluent en contexte de monocultures.* » Voici l'une des questions, parmi bien d'autres, posées par Alain Canet, d'Agroforesterie – Arbres et Paysages¹.

Au Sud, la déforestation se produit à grande échelle et à un rythme accéléré, à tel point qu'elle a un impact négatif non seulement pour les apiculteurs, mais aussi sur les écosystèmes locaux et, au-delà, sur la planète entière. Les grandes forêts des bassins de l'Amazonie et du Congo jouent un rôle important à la fois dans la régulation du climat (alternance des saisons



L'arbre et l'abeille : ruche de type kenyane, au Bénin.

sèches et humides, pluviosité etc.) et dans le réchauffement climatique (captation des émissions de CO₂). A tel point que la déforestation au Sud a un impact négatif également pour les populations du Nord. La déforestation en milieu tropical concerne donc non seulement les apiculteurs du Sud, mais aussi, de manière globale, les populations du Nord, apiculteurs et non apiculteurs.

La mise en place d'aires protégées dans les forêts tropicales comprend la création de zones tampons, où sont autorisées des activités écono-

miques compatibles avec la protection de l'environnement. L'apiculture fait partie de ces activités et permet de conscientiser les populations locales aux enjeux environnementaux tout en leur fournissant une alternative en termes de revenus.

Les enjeux sont donc, en quelque sorte, inversés entre le Nord et le Sud : si, au Nord, l'abeille a besoin, pour survivre, de retrouver les espaces arborés d'antan, peut-être qu'au Sud elle peut, modestement, mais efficacement, venir au secours des forêts tropicales ?

¹ Interview publiée dans *Abeilles & Fleurs* n°263, septembre 2014 (UNAF).

JOURNÉE NORD-SUD DU 2 DÉCEMBRE 2018

- Lieu : Louvain-la-Neuve
- Organismes : Miel Maya Honing asbl et Cari asbl
- Entrée gratuite sous réserve d'inscription
(à partir du 01/10/2018 via www.maya.be ou www.cari.be)

L'arbre et l'abeille du Nord au Sud



PROGRAMME PROVISOIRE

- 8h30 Accueil
- 9h00 Mot de bienvenue > *Par Etienne Bruneau (CARI) et Benoît Olivier (MMH)*
- 9h15 Introduction générale : L'arbre et l'abeille > *Par CARI*
- 9h30 La forêt dans les pays du Nord : les grands enjeux. > *Par UCL*
- 9h45 La forêt dans les pays du Sud : importance et menaces.
> *Par Béatrice Wedeux, Forest policy Officer, WWF Belgique*
- 10h00 Questions/Echanges
- 10h15 Pause-café et visite de l'Espace Exposition (Posters)
- 10h45 Les paysages agro-forestiers au Nord et au Sud. > *Par Alain Canet, Agroforesterie- Arbres et Paysages*
- 11h30 Questions/Echanges
- 12h00 Pause lunch (libre dans la ville)
- Visite de l'Espace Exposition (Posters)
- 13h30 L'apiculture et les produits forestiers non ligneux : pour une relation durable entre l'homme et la forêt.
- 14h15 Questions/Echanges
- 14h30 Pause
- 15h00 Etudes de cas (15' par cas)
 1. EUROPE - La production de miel de châtaignier en appui à la valorisation économique durable des forêts de châtaigniers en Europe du Sud.
 2. ASIE – Valorisation du miel sauvage dans des aires protégées comme source de revenus pour les communautés qui dépendent de ces forêts (Projet de WWF Cambodge, appuyé par WWF Belgique).
 3. AFRIQUE - Cameroun : Le miel blanc d'Oku, labellisé IGP, et la gestion communautaire du complexe forestier du Killum-Ijim, dont la forêt d'Oku.
 4. AMERIQUE LATINE - Mexique, Chiapas: L'écosystème « culture de café ombragée » avec production de miel.
- 16h00 Table ronde
- 17h00 Clôture de la journée

Le Programme définitif ainsi que les informations pratiques et le formulaire d'inscription seront disponibles dès le 01/10/2018 sur www.maya.be et www.cari.be.

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).

Compte bancaire :
IBAN BE25 0689 0283 3082
Code BIC : GKCCBEBB

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal. Celui-ci ne dépend pas des revenus et est identique pour tous les donateurs. Il consiste en une réduction d'impôt de 45% sur le montant donné.

Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets en Amérique latine et en Afrique. Ceux-ci sont présentés sur www.maya.be dans la page "Agir au Sud" ainsi que dans le Mayazine n°31 de décembre 2016. Tous nos Mayazines sont accessibles via notre site web, dans la page "Outils".

La réalisation de ce Mayazine et des projets est possible grâce aux financements de :



Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.